

Compte-rendu Assemblée Générale ORDINAIRE
Ligue Aïkido FFAB Grand-Est
Tomblaine 02 novembre 2019
Début : 15h25

Annexes :

- Ordre du jour,
- Rapport moral du Président,
- Compte-rendu d'activité (saison 2018-2019),
- Bilan financier 2018/2019,
- Information budget prévisionnel 2019/2020.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 novembre 2019 à Tomblaine.

Ce jour, samedi 02 novembre 2019 à 15h25, les membres de la Ligue Aïkido FFAB Grand-Est se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Il est dressé et signé une feuille de présence par tous les représentants des clubs en leur nom personnel et le cas échéant au nom de leurs mandants.

De cette feuille de présence, le quorum se monte à 76 voix en ouverture de séance sur 142.

Conformément aux statuts, la règle du quorum s'applique.

La valeur du quorum est représentée par la moitié plus une au moins des voix dont disposent les représentants de clubs ou leurs mandants, présents à l'Assemblée Générale.

En conséquence l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le président Guy Beets souhaite la bienvenue à tous. Il aurait bien apprécié la présence des représentants du Conseil Régional et de la DRJSC et regrette leur absence.

1° Approbation des comptes rendus des Assemblées Générales Extraordinaires et Ordinaires du 10 novembre 2018, mise au vote :

Approbation des comptes rendus :

- Contre : 0,
- Abstentions : 0

Conclusion : les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2° Présentation du rapport d'activité de la saison 2018/2019 :

Le Président de la Ligue Grand-Est procède à la lecture et commente son rapport d'activité de la saison 2018/2019. Le détail sur le document annexe « Compte-rendu d'activité (saison 2018-2019) »

Approbation de ce compte-rendu :

- Contre : 0,
- Abstentions : 0

Conclusion : le « Compte-rendu d'activité (saison 2018-2019) » est approuvé à l'unanimité.

3° Présentation du bilan financier de la saison écoulée, mise au vote :

Le Trésorier de la Ligue Grand-Est Matthieu Habasque présente le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2018-2019 établis au 31/08/2019.

Un nouveau format de présentation des données a été imposé par la Fédération.

Commentaires sur la nouvelle rubrique « Valorisation du bénévolat » : ces charges et ressources ne sont pas renseignées dans notre compte-rendu, difficulté de quantifier et valoriser les heures passées à effectuer des tâches de bénévolat.

Le bilan financier est soumis au vote :

- Contre : 0,
- Abstentions : 0.

Conclusion : le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

4° Présentation du bilan financier prévisionnel pour la saison 2019/2020, mise au vote :

Le Trésorier de la Ligue Grand-Est Matthieu Habasque présente et commente le budget prévisionnel de la saison en cours 2019/2020

Le bilan financier prévisionnel est soumis au vote :

- Contre : 0,
- Abstentions : 0.

Conclusion : le bilan financier prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

5° Présentation du rapport moral du Président :

Le Président de la Ligue Grand-Est procède à la lecture de son rapport moral face à l'assemblée.

6° Présentation du bilan des commissions par les Présidents CID et Délégation et des projets pour la nouvelle saison :

Présentation des rapports d'activité par les Présidents des CID et Délégation :

- Christophe PAGE pour le CID d'Alsace,
- François PUYSEGUR pour le CID de Champagne-Ardenne,
- Grégory GOUJON pour la Délégation Lorraine.

7° Rapport de la commission formation au Brevet Fédéral :

Patrick Froger, responsable de cette commission pour la Ligue Aïkido Grand-Est FFAB rappelle qu'une nouvelle convention a été approuvée et signée en date du 04 octobre 2019 par les responsables du BF et les présidents des CID et Délégation. Cette convention précise les frais d'inscriptions demandés aux stagiaires, la gestion des frais d'organisation, de formation et d'examen ainsi que le remboursement des frais des examinateurs et des formateurs BF.

Patrick Froger indique aussi qu'à ce jour, pour la saison 2019/2020, seulement 7 candidats se sont inscrits à la formation BF.

Matthieu Habasque fait remarquer que le CID Alsace a décidé en AG d'allouer une somme de 300 € qui sera versée au club de chaque candidat qui aura obtenu le BF. Le but est d'aider le candidat à assumer les frais de formation et ainsi d'encourager les candidatures au BF dans l'intérêt du développement des clubs.

8° Questions diverses :

Mme Huber Catherine du club de Sarrebourg nous fait part de son expérience lors d'une initiative locale « Moselle Jeunesse » qui, pour une somme forfaitaire de 5 €, permet aux enfants d'une communauté de communes de participer à de nombreuses activités, dont l'Aikido qui a rencontré un grand succès, environ 140 jeunes sur plusieurs initiations en une journée. Question : Faut-il un enseignant diplômé pour encadrer ? Un BF pourrait suffire semble-t-il.

Toujours dans le cadre du développement de l'Aikido et des clubs, Christophe Page parle de la présence du club de Riedisheim à une nouvelle organisation régionale « Famillathlon » le 29 septembre 2019. Cette journée organisée par l'Union Nationale des Associations Familiales, propose diverses activités gratuites, dont l'Aikido, à tous les publics.

Yorick Legros se présente comme étant le nouvel enseignant du club de Baccarat. L'assemblée lui souhaite la bienvenue et une belle réussite à ce nouveau club.

Le président Guy Beets rappelle que la prochaine AG en 2020 sera électorale. Ce sont les clubs qui vont voter la constitution du prochain comité directeur de la Ligue Aikido Grand-Est FFAB. Il encourage les représentants de clubs à envoyer des candidatures à l'élection du comité directeur.

Le Président remercie l'assemblée pour sa confiance et clôt la séance à 17h17.

Fin de la séance
A 17h17

Président



Guy BEETS

Le Secrétaire de séance



Christophe PAGE